

FAVORISER LA CONSTRUCTION DES SAVOIRS CHEZ LES ELEVES

PRATIQUES DU PLAN DE TRAVAIL ET DU MOMENT D'INTERACTION DANS LA DIFFERENCIATION PEDAGOGIQUE

1 DES PRATIQUES DE CLASSE DES ENSEIGNANTS, INTRODUCTION

**2 L'EVALUATION CONTINUE, L'ELEVE REPORTE SES RESULTATS DANS
SON LIVRET SCOLAIRE**

**3 LA CLASSE, UN ESPACE ORGANISE POUR APPRENDRE A DEVENIR DE PLUS
EN PLUS AUTONOME**

4 LE PLAN DE TRAVAIL (PDT), TEMPS DE RECHERCHE PERSONNELLE

**5 LE MOMENT D'INTERACTION (MDI), TEMPS DE CONFRONTATION DES
SAVOIRS, DES APPRENTISSAGES, DES REPRESENTATIONS**

6 L'ENSEIGNANT ET L'ELEVE, REFLEXION SUR LEURS RÔLES

7 RESSOURCES DOCUMENTAIRES

8 CONCEPTION, REALISATION

1 DES PRATIQUES DE CLASSE DES ENSEIGNANTS, INTRODUCTION

La réussite de tous les élèves est au cœur du métier d'enseignant et demeure une préoccupation constante.

Dans l'éventail des outils professionnels, l'enseignant peut choisir des formes de différenciation pédagogique afin de mieux gérer l'hétérogénéité des rythmes d'apprentissage, de disposer d'un moment d'aide personnalisé aux élèves et de s'appuyer sur leurs capacités au travail autonome et au plaisir d'apprendre.

Ses choix de pratiques de classe sont facilités par les protocoles d'évaluation nationaux, ses connaissances professionnelles et les références disponibles tant livresques que sur les sites internet.

Depuis longtemps, des chercheurs en sciences de l'éducation et des pédagogues font partager expérience et théorisation. Leurs travaux, irremplaçables et incontournables, constituent un cadre de réflexion et de données nécessaires à toute mise en action en classe (cf ressources documentaires).

Dans une approche très modeste lors des conférences pédagogiques conduites ces dernières années, enseignants et formatrice se sont appuyés sur ces recherches pour bâtir leur propre mise en œuvre de **la différenciation simultanée, à l'aide du plan de travail suivi du moment d'interaction, chaque jour pendant une durée déterminée dans l'emploi du temps.**

Les témoignages de ces pratiques de classe actuelles ici proposés portent sur les conditions matérielles de leur réalisation, déclinaisons personnelles d'une forme de différenciation pédagogique parmi d'autres possibles. Leurs points communs sont de s'appuyer sur l'élève acteur de la co-construction de ses apprentissages, dans des situations vraies, sur des supports variés où la densité et la complexité de ce qui est à apprendre sont voulues. L'organisation des apprentissages entre temps des séances et temps dévolu au plan de travail suivi du moment d'interaction est conçue et équilibrée par l'enseignant dans l'ensemble des disciplines par période scolaire.

La mise en œuvre personnelle en classe est ponctuée d'interrogations, de moments de réflexion, d'ajustements constitutifs de cette pratique professionnelle, riche et exigeante, source de satisfaction tant pour les élèves que pour leurs enseignants.

Annie COURTEAUX I. E. N.
janvier 2007

Par convention : plan de travail = PDT
moment d'interaction = MDI

2 L'EVALUATION CONTINUE, L'ELEVE REPORTE LES EVALUATIONS DANS SON LIVRET SCOLAIRE

Dès que possible l'élève est associé à l'évaluation des compétences par période scolaire selon les choix de l'enseignant figurant dans les progressions des apprentissages.

- Le livret scolaire est avant tout **un outil de constat des acquisitions scolaires** de l'élève qui doit aider ceux qui l'ont en charge, à l'école ou à la maison, à prendre les dispositions adéquates pour qu'il puisse réussir au mieux.
- L'évaluation est la photographie à un moment donné des acquis de l'élève qui évolueront au cours de l'année et du cycle.

Renseigner son livret scolaire peut être :

- un exercice de lecture, trouver la compétence évaluée citée dans l'en-tête de l'évaluation ;
 - un exercice d'écriture, écrire au crayon puis au stylo la note et/ou le code d'appréciation (1, 2, 3, 4) en se repérant dans le tableau à double entrée formé par les deux pages du livret
 - un apprentissage du soin, l'élève écrit au crayon, fait vérifier par l'enseignant puis écrit au stylo
 - un moment de tutorat et d'aide, chercher la bonne page, repérer le numéro de la compétence.
- L'élève peut ainsi apprendre à expliciter à ses parents les travaux qu'il a réalisés, les contenus de l'évaluation selon les compétences et les objectifs d'apprentissages.
 - Les exercices du plan de travail évalués successivement (trois ou quatre plans de travail) entrent dans **l'évaluation continue**. Les mêmes repères notes et/ou codage d'appréciation (1, 2, 3, 4) sont utilisés pour toutes les formes d'évaluation.

3 LA CLASSE, UN ESPACE ORGANISE POUR APPRENDRE A DEVENIR DE PLUS EN PLUS AUTONOME

- Un espace **modulable** organisé avec les élèves pour les élèves (interaction, débat) suivant des objectifs définis avec eux.
- Une disposition qui facilite le **repérage et le choix** par les élèves des ressources et des points d'appui (affichage, bibliothèque, matériel, ordinateur(s) et imprimante(s), connexion internet, accès à la messagerie, tableaux).
- Un dispositif qui facilite le **repérage par l'enseignant, les élèves** des difficultés, des demandes d'aide (rond vert, rond rouge).

Les repérages : - dans le temps :

- emploi du temps de la journée au tableau (compétences étudiées, objectifs opérationnels de chaque séance)
- horloge
- élèves « maîtres du temps »
 - dans l'espace :
- affichages des tableaux de suivi des apprentissages, des grilles de plan de travail et du tableau d'inscription comme organisateurs du moment d'interaction.
- outils individuels des élèves.

3.1 Une circulation facilitée dans un espace modulable

3.1.1 Se déplacer pour :

- Choisir une fiche de travail dans les corbeilles
- aller consulter les classeurs auto-correctifs
- prendre un outil de travail (dictionnaires, manuels...)
- aider un camarade
 - tutorat en doublette (deux tuteurs volontaires afin qu'un soit disponible)
 - élève-ressource TICE...
- aller travailler sur ordinateur
- utiliser l'espace audio (magnétophone, casques)
- écrire au tableau les exercices qui seront corrigés pendant le MDI

3.1.2 Se mettre en petit groupe pour :

- travailler avec l'enseignant ; groupe de besoins constitué au préalable par le maître selon un rythme hebdomadaire variable
- préparer le MDI avec l'enseignant ; deux élèves pendant le temps de recherche individuel mettent au point le MDI en s'aidant d'une grille de préparation
- s'entraider (tuteurs ou camarades volontaires)

3.1.3 Travailler seul :

- à sa table pendant le temps de recherche personnelle (environ 20 à 30 mn en GS, CP ; 45 mn en CM2)
- dans l'espace TICE, l'espace audio (cassettes en français, mathématiques, poésies...)

3.1.4 Modifier si besoin la disposition des tables et des chaises afin d'organiser le MDI (pour se parler, se voir)

3.1.5 Organiser sa table individuelle

- sélectionner les outils indispensables
- ranger sa table après le PDT afin de se préparer à participer au MDI ; table vide ou cahier de PDT ouvert pour corriger selon les modalités retenues par l'enseignant
- disposer d'un signe rouge et vert (rond, carré...) pour indiquer
 - en vert : je travail seul sans aide
 - en rouge : j'ai besoin de l'aide de l'enseignant (après avoir recherché seul ou avec l'aide d'un camarade sans succès dans les cahiers, les manuels, les outils de la classe).

3.2 Une disposition qui facilite le repérage et le choix par les élèves

3.2.1 Outils identifiés

- corbeilles, classeurs ou porte vues des fiches de travail par champs disciplinaires regroupés dans un espace facile d'accès
- espace des aides méthodologiques (dictionnaires, manuels, fiches d'aides...)
- classeurs auto-correctifs

3.2.2 Tableaux de classe accessibles, à bonne hauteur pour les élèves qui écrivent les exercices du MDI (le tableau peint sur le mur jusqu'au sol qui existe dans quelques écoles est une solution facile et appropriée)

3.2.3 Lecteur de CD accessible ; **musique** symphonique, musique de chambre, jazz... choisie par un élève chaque jour pendant le PDT (sur une ardoise, le responsable écrit le titre de l'oeuvre et le nom du compositeur ; report possible dans le cahier d'éducation musicale personnel).

3.2.4 L'affichage identifié, organisé, sélectionné, lisible est renouvelé en fonction des apprentissages de la période scolaire

3.3 L'ergonomie au service du confort des élèves

3.3.1 Tables et chaises à bonne hauteur pour chacun

- être bien installé (éviter la fatigue)
- avoir une bonne tenue posturale (dos)
- organiser sa table
- organiser la table où l'on travaille en groupe
- communiquer à voix basse (aide mutuelle) ou devant un groupe à voix haute

3.3.2 Ecran de l'ordinateur à **hauteur des yeux** sans lever la tête

Clavier à bonne hauteur pour apprendre la frappe des deux mains dès la GS (cf logiciels gratuits par exemple)

Un espace près du clavier pour disposer le manuel ou le cahier.

3.4 En grande section de maternelle

La classe de GS comporte :

- des espaces thématiques évolutifs (espace-construction, jeux, bibliothèque...)
- des ateliers à deux ou trois enfants (ou individuels) dont le contenu est renouvelé, complexifié au cours des cinq périodes scolaires par exemple et selon les PDT

- des corbeilles avec des fiches de réalisation (lecture, écriture, jeux...)
- des albums, des livres documentaires utilisés dans le PDT.

Espaces, ateliers, albums et fiches figurent dans le PDT avec des symboles et des écrits d'identification.

4 LE PLAN DE TRAVAIL (PDT), TEMPS DE RECHERCHE PERSONNELLE

- durée : environ 20 à 30 mn en GS, CP, CE1 ; 45mn en CE2, CM1, CM2 de recherche personnelle chaque jour
- un plan de travail est prévu pour deux semaines (trois à quatre plans de travail par période scolaire)

4.1 Plans de travail utilisés en classe

4.2 Caractéristiques

- C'est un moment de recherche :
 - centré sur les apprentissages personnels qui peuvent se faire seul ou en interaction avec les pairs
 - qui concerne l'élève
 - qui n'est ni une substitution ni un ajout dans la préparation de la classe, **c'est une situation d'apprentissage qui s'intègre à l'organisation pédagogique prévue par l'enseignant chaque jour.**

Le maître dispose de ses **grilles de progression par période scolaire** mentionnant PDT et MDI dans les situations d'apprentissage et Parler Lire Ecrire. Les grilles de PDT des élèves précisent les compétences mentionnées dans les grilles de progression des apprentissages de l'enseignant.

- Le PDT s'intègre dans la journée de classe
 - il dure environ :
 - 20 à 30 minutes au cycle 2
 - 45 minutes au cycle 3
 - le temps est pris sur les différentes disciplines du PDT (gestion des PDT par période scolaire) ; l'enseignant équilibre les durées concernant chaque discipline dans la période scolaire.
 - il se situe de préférence en début de matinée.
 - il peut se dérouler dans une ambiance apaisée par l'écoute en fond sonore d'une œuvre musicale.
- **Lancer un PDT** peut revêtir différentes formes mais toutes ont en commun un dialogue enseignant-élèves sur un référent écrit.

« Comment comprenez-vous cette compétence ? » « Expliquez-moi ce que vous comprenez de cet objectif ? » sont des questions qui reviennent souvent pendant les quinze ou vingt minutes de **présentation du PDT** le lundi chaque quinzaine.

L'enseignant précise les critères de notation pour s'auto-évaluer avec le codage (1, 2, 3, 4) et en discute avec les élèves le premier jour de présentation du PDT. Il s'agit toujours de critères observables et simples.

- La liaison avec les familles

L'enseignant informe les parents de la pratique du PDT et du MDI afin qu'ils ne soient pas surpris. Il est utile de bien expliquer aux parents comment les élèves apprennent pendant ces moments. Les parents peuvent accompagner leurs enfants vers davantage de réussite, par exemple en organisant l'apprentissage des leçons le soir.

4.3 Les outils

- pour se repérer dans le temps
- pour suivre la progression de son travail (cahier de PDT, évaluation par l'élève puis au final par l'enseignant)
- pour réussir, s'aider :
 - **fiches auto-correctives** mises au point par l'enseignant ou les élèves lors du MDI. Par exemple deux élèves qui ont réalisé un exercice et pris la correction

le mettent au propre à destination du fichier auto-correctif (utilisation du traitement de texte possible).

- **pistes favorisant l'accès à la réponse** rédigées par l'enseignant sous forme de questions et de conseils (méthodes, renvoi aux leçons des manuels, traces écrites des cahiers...).

○ pour s'évaluer (sur le plan de travail, code 1, 2, 3, 4 ou A, B, C, D comme le livret scolaire).

En cycle 2 (GS-CP-CE1) et cycle 3 (CE2-CM1-CM2) les codes sont utilisés et les élèves comprennent le sens de l'évaluation. A l'école élémentaire des enseignants utilisent aussi les notes sur 20 et le code.

4.3.1 sur la table individuelle selon les besoins du moment

- le cahier de PDT (grand modèle à grands carreaux le plus souvent)
- **le PDT de la quinzaine**, numéroté, daté (du... au...), avec présentation de façon logique de la compétence à l'objectif d'apprentissage, à l'exercice puis à l'évaluation, collé dans le cahier (au commencement le premier jour ou à la fin de la quinzaine)
- albums, livres de littérature, livres documentaires...si besoin
- les manuels de la classe
- les cahiers disciplinaires accessibles (retrouver une leçon pour réaliser un exercice...)
- les fiches d'exercices (ou manuels)

4.3.2 en classe

- les aides (affichages pédagogiques, dictionnaires, encyclopédies...)
- les fichiers auto-correctifs

4.3.3 à la maison la veille

- l'apprentissage ou la révision d'une ou deux leçons nécessaires à la réalisation des exercices que chaque élève pense choisir le lendemain (utilisation de l'agenda ou du cahier de texte). Il est possible que les élèves ne révisent pas tous les mêmes leçons au même moment.

4.4 La mise en route : ce qui est constaté le plus souvent

- **Les repères d'installation** : L'élève responsable écrit au tableau la date en entier et en abrégé (liste de passage disponible), choisit le CD Rom de musique, règle la hauteur du son. Il interrompt la musique à la fin du PDT avant le MDI.
- Mise au travail individuelle ; aide possible d'un enseignant, d'un pair pour ceux qui ont des difficultés à commencer leurs exercices ou recherches.
- Les deux élèves qui souhaitent organiser le MDI s'inscrivent sur la liste. Ils ont pu aussi le faire la veille et avoir révisé les leçons correspondantes aux exercices qu'ils comptent choisir.
- Les deux « maîtres du temps » se sont inscrits sur la liste pour ce jour. Ils vont avertir leurs camarades qu'il reste cinq minutes avant la fin du PDT (ou quinze minutes puis cinq minutes puis que le temps du PDT est terminé) pour progressivement prendre conscience des durées.

4.5 Des modalités de travail variées

4.5.1 Types d'exercices proposés dans chaque PDT

- **Diversité des supports**

- manuels

- cahiers
- ordinateur (logiciels, utilisation du traitement de texte ...)
- fiches
- magnétophone (écouter, enregistrer)...
- **difficulté et complexité croissantes** : proposer plusieurs niveaux de complexité pour les mêmes objectifs adaptés aux élèves, ne pas oublier que réussir tout de suite encourage
- **de nature différente**
 - découverte d'une notion
 - réinvestissement
 - entraînement personnel

L'observation de classes à une section montre que souvent l'enseignant est amené à proposer deux ou trois plans de travail en parallèle avec des compétences identiques mais les objectifs modulés en fonction des possibilités d'apprentissage des élèves et de leurs besoins.

4.5.2 Modalités

- seul
- à deux
- avec un tuteur volontaire
- avec l'enseignant
- les deux organisateurs du MDI le préparent ensemble.

4.6 Formes d'aide de l'enseignant

4.6.1 Formes d'aide (savoir, savoir-faire, savoir-être) afin de gérer toutes les demandes

- ressources personnelles de l'élève : cahiers, classeurs, manuels, logiciels ...
- ressources collectives : dictionnaires, encyclopédies, Internet (sites institutionnels ou protégés, sources identifiées), affichages...
- donner du sens aux outils de l'élève : ceux-ci se servent des outils qu'ils ont construits en phase d'apprentissage. L'enseignant doit penser au préalable les outils personnels et collectifs pour que les élèves puissent les utiliser.
- ressources humaines : pairs, enseignant, ATSEM en GS

4.6.2 Formes d'aide de l'enseignant qui répartit son temps selon les besoins

- **individuelle** à la demande (signe rouge, j'ai besoin de l'aide de l'enseignant ; cf 3.1.5)
- avec un **petit groupe de besoins** que le maître a déterminé au préalable. Par exemple, dix minutes avec quatre élèves à qui il demande de réaliser tel exercice du PDT et qu'il aide
- avec **un élève en difficulté** une dizaine de minutes (le PPRE est intégré dans le PDT pour une gestion facilitée)
- avec les deux élèves **organisateur du MDI** qui suivent leur **fiche-guide** d'organisation et peuvent avoir recours à l'aide directe de l'enseignant pendant une dizaine de minutes. Les fiches-guide sont évolutives et construites **avec les élèves** au fur et à mesure des besoins et de l'enrichissement du MDI.

4.6.3 Evaluation, correction

● Tous les exercices du PDT ne seront pas corrigés puisque certains sont des exercices d'entraînement. Aussi le recours aux fichiers auto-correctifs avec correction par l'élève à l'aide d'une autre couleur, après que l'enseignant ait vu l'exercice qu'il a réalisé, est une solution intéressante.

- Pour faciliter sa tâche l'enseignant peut corriger les exercices de quelques élèves pendant le PDT ou lors des corrections régulières des cahiers chaque soir. Il n'aura pas le temps de viser tous les exercices du PDT de tous les élèves mais en verra un grand nombre en deux semaines.

4.7 Terminer le temps de recherche personnelle puis passer au MDI : organiser la transition

- **Transition** entre le plan de travail et le MDI, entre deux moments de concentration différents
 - rôle des « maîtres du temps » qui indiquent la fin du moment du PDT
 - se mettre en position de réception, de production, d'échange
 - garder le cahier de PDT sur la table pour suivre la correction ou ne rien avoir devant soi selon le choix de l'enseignant
 - se détendre après le temps de concentration du PDT
 - chanter
 - réciter des poèmes au choix
 - faire quelques mouvements de relaxation debout pour se décontracter
 - aller un petit moment dans la cour (courir...).

5 LE MOMENT D'INTERACTION (MDI), TEMPS DE LA CONFRONTATION DES SAVOIRS, DES APPRENTISSAGES, DES REPRESENTATIONS

durée : environ 15 mn en GS, CP, CE1; 20 à 30 mn maximum en CE2, CM1, CM2, chaque jour

5.1 Composantes essentielles

- **les élèves, l'enseignant et le rapport aux savoirs : la co-construction des notions**

- **interaction** enseignant/élèves, élèves/élèves

inter : élément qui signifie « entre ». « Etym. Latin inter, entre deux. Il exprime une relation d'échange, de réciprocité entre personnes ou entre choses, entre personnes et choses (interactif, interaction) » Dictionnaire de la langue française Le Robert, analyse comparative des mots, 2004.

- **activité de métacognition**

- méta : élément qui signifie « qui est au-delà, qui englobe (ce qui désigne la base) Etym. Grec meta « après, au-delà ». Le Robert.

Savoir ce qu'on sait, comment on fait pour savoir, prendre conscience de ce que l'on fait pour le contrôler et en assurer plus de succès avec la médiation de l'enseignant. La manière d'apprendre et l'analyse des modes d'apprentissages peuvent être mis en lumière par le questionnement de l'enseignant :

- qu'as-tu fait facilement ?
- par quoi as-tu commencé ?
- qu'est-ce que tu a fait ensuite ?
- quelle difficulté as-tu rencontrée ?
- qu'est-ce qui t'a aidé ?
- peux-tu expliquer comment tu as procédé pour cette question ?
- pourrais-tu utiliser des méthodes qui ont réussi à d'autres élèves ? lesquelles ?

- Le langage à l'école maternelle, SCEREN, 2006, p. 13

« Dès l'école maternelle, il faut se soucier de mettre en place une attitude scolairement efficace, entraînant l'élève à percevoir, au-delà de la tâche effectuée, son enjeu véritable. C'est ainsi que, dès ce niveau, peuvent être prévenus bien des malentendus caractéristiques des élèves en difficulté à l'école élémentaire ou plus tard, qui n'entrent pas dans des activités proprement cognitives alors qu'ils se conforment formellement aux consignes données. La compréhension des enjeux cognitifs de l'action et la régulation de l'activité mobilisent naturellement l'utilisation réflexive du langage ».

- **rôle de l'enseignant** qui intervient **après** la prise de parole des organisateurs du MDI ou en cas de blocage

- sollicite
- suggère
- questionne
- fait expliciter
- fait reformuler
- apporte le vocabulaire précis, la syntaxe adéquate
- élargit le propos
- sollicite la mémoire sur des découvertes communes antérieures
- favorise les mises en réseaux des connaissances.

- **vivre ensemble**

En situation vraie, mettre en pratique les composantes de l'écoute mutuelle en groupe classe.

Des ressources pédagogiques indispensables dans la bibliographie : DE VECCHI Gérard, MEIRIEU Philippe, ZAKHARTCHOUK Jean-Michel, GUICHENUY Robert, PRZESMYCKI Halina... Voir aussi Le Langage à l'école maternelle, SCEREN, 2006 p 14 à 18 (Des principes de progression, la recherche d'une progressivité, le rôle de l'enseignant, le maniement d'un « parler professionnel », une bienveillance qui encourage les initiatives).

5.2 Des points incontournables de la mise en oeuvre

- Le MDI conditionne le PDT : PDT ↔ MDI ↔ PDT

Il en est l'**aboutissement** – confronter sa représentation (de l'exercice, de la recherche) à celles des pairs, de l'enseignant, savoir expliciter ce que l'on a fait, savoir analyser des erreurs dans un climat d'échange serein, valider la ou les bonnes propositions – pour aller plus loin dans les prochains PDT ou lors des leçons. Le MDI est ce temps d'arrêt sur image qui permet d'avancer dans la compréhension intelligente de l'acte d'apprendre à partir de l'expression des élèves. Il est l'élément clé de l'articulation entre les PDT. Il permet de travailler les fondamentaux des savoirs et de mettre en réseaux les connaissances. Le MDI met en jeu des **apprentissages notionnels, méthodologiques, des attitudes** (prise de parole, participation ou non...), **des comportements** d'élève dans la vie sociale de la classe. Les formes du MDI sont **modulables** afin de maintenir l'intérêt et de viser l'acquisition de différentes compétences au cours de l'année.

- Organisation :

- **une préparation organisée** : par l'inscription préalable, la fiche guide d'organisation du MDI, les choix ; ce qu'on dit, la connaissance des objectifs et des compétences, ce qu'on montre, comment on justifie, ce qu'on rappelle de ou des leçons. L'élève va prévoir des outils, préparer ce qu'il va dire et s'organiser sur un plan méthodologique pour que ce soit recevable, selon **ses possibilités** du moment

- l'exercice corrigé n'a pas besoin d'être fait / d'avoir été fait par tous les élèves mais tous peuvent participer aux échanges lors du MDI quelle que soit leur section. Un exercice peut être réalisé en MDI sans que tous les élèves l'aient fait puisque des exercices similaires seront proposés, à un moment ou un autre (PDT, leçons), avec un objectif commun évalué.

Pendant le MDI les explications données peuvent aussi aider ceux qui n'ont pas encore fait exercice corrigé. Les élèves commencent souvent par ce qu'ils aiment...

- Caractéristiques : le plus souvent une équipe de deux organisateurs du MDI, moment où les élèves agissent, **où l'enseignant est en retrait volontairement** mais contrôle tout.

- Place (rôle de l'élève) : présenter aux autres élèves et à l'enseignant un exercice en précisant les objectifs d'apprentissage et en questionnant les pairs sur ces apprentissages, en pouvant justifier les réponses apportées (affirmations ou infirmations) dans un esprit d'échange confiant.

- Place et rôle de l'enseignant : prévoir **les repères** pour organiser ce moment de rupture entre recherche individuelle et temps de dialogue et d'écoute, rappeler les règles, se mettre en retrait pour laisser agir les élèves (au fond de la classe, sur le côté, s'asseoir), poser les questions qui font progresser la démarche ou le raisonnement des élèves (**étayage**), organiser le **moment de synthèse des apprentissages** à la fin du MDI (qu'avons-nous appris ? comment ?) par oral, guider une exploitation construite et pensée d'une correction pour favoriser l'accès au sens de ce que l'on fait

et à son explicitation (apprendre à apprendre, comprendre ce que l'on apprend). Confronter, expliquer les choses pour **faire émerger** une ou deux façons plus pertinentes constituent l'un des axes de guidage de l'enseignant.

Apprendre à raisonner dépasse l'application d'une règle ou d'une technique. Il faut trouver en soi ou ensemble ce que l'on sait pour reconstituer le puzzle qui va conduire à la solution la plus pertinente ou la plus adéquate.

● Ensemble dans la classe

L'élève n'est pas mis en situation d'insécurité, « à découvert » il constate avec les camarades que la solution qu'il a trouvée n'est pas la bonne. C'est tout. Enseignant et élèves sont là pour trouver les solutions ensemble.

L'enseignant sera conduit à poser des questions qui entraînent des réponses constructives afin de faire apparaître une règle ou un raisonnement.

Cette démarche est proche de la maïeutique, « méthode suscitant la réflexion intellectuelle et la découverte personnelle de la vérité ».

Ces formes de pédagogie renforcent le rôle de l'enseignant de façon fine à la fois dans la conception des PDT et dans le guidage (ou la guidance) du MDI.

● La correction active prétexte à :

- évaluation
- métacognition
- étayage
- prise de conscience de ce qui fait besoin pour réussir : ce qu'il faut encore apprendre pour aller plus loin.

La notion de juste ou faux est présente mais l'action de correction active est surtout intéressante parce que cela raccroche à **des réseaux de connaissance et de réflexion** (similitudes, exemples, contre exemples nécessaires, mémorisation) à des actes mentaux de **construction du raisonnement** (causalité, conséquence, inférence, induction, déduction...).

● Le MDI se met progressivement en place en deux ou trois périodes scolaires. Il faut :

- le temps d'apprendre, de tâtonner, de se tromper, d'adapter, d'ajuster...pour les élèves comme pour le maître
- le temps de reVISIONNER et relire, ce que les autres enseignants ont déjà pratiqué puis trouver sa ou ses façons personnelles de procéder
- faire confiance et avoir confiance.

5.3 L'organisation matérielle

5.3.1 Les outils

- la liste des organisateurs du MDI (affichée) avec la date, le sujet, les exercices choisis
- le ou les tableaux sur lesquels les élèves ont écrit les exercices qu'ils ont choisis (avec l'enseignant) de réaliser et de corriger aujourd'hui
- en classe multiniveaux, l'enseignant détermine les modalités les plus appropriées ; par exemple, chaque section corrige un exercice pendant le MDI (dispositif assez lourd au-delà de deux sections).

5.3.2 La préparation

- Tous les élèves seront à tour de rôle organisateurs du MDI par doublette ou triplète (mais les refus sont acceptés).

- Les deux élèves organisateurs travaillent ensemble pendant le temps de recherche personnelle du PDT. Un ou deux autres élèves peuvent participer à cette préparation afin d'anticiper leurs futurs rôles d'organiseurs du MDI.
- Les deux organisateurs réalisent un ou deux exercices en accord avec l'enseignant et l'écrivent au tableau (ils s'évaluent sur leur cahier de PDT).
- L'enseignant ne corrige pas l'exercice au préalable pour qu'il soit juste. Les élèves de la classe ou les organisateurs confrontent pendant le MDI la validité des réponses (comparaison des stratégies, co-construction de notions...).
- Une autre variante est que les organisateurs envoient au tableau leurs camarades pour écrire les réponses qui seront validées ou pas par tous les élèves et l'enseignant.
- Les élèves organisateurs apprendront progressivement :
 - à organiser le tableau (en séparant les exercices par un trait vertical par exemple)
 - à écrire l'intitulé de chaque exercice
 - à souligner
 - écrire droit au tableau (GS, CP, tracer au préalable les lignes avec la grande règle pour aider)
- Lors du MDI en CM2 (et déjà en CM1), l'élève commence à se séparer de l'écrit pour être capable de formuler des explications orales. De même il expérimente la pratique de la prise de notes pour préparer le MDI.

5.4 La réalisation

5.4.1 Commencer le MDI

- Les « maîtres du temps » indiquent à leurs camarades que l'heure du MDI est arrivée.
- Rangement de chaque table individuelle.
- L'élève responsable interrompt la musique.
- Détente : chanter ensemble ou quelques mouvements de relaxation en se levant...(cf 4.7)
- Les élèves organisateurs utilisent pour une ou deux périodes scolaires un plan de déroulement du MDI prévu par l'enseignant. Les formes du MDI, modulables, s'adaptent aux acquisitions des élèves (cf 5.2).

Au cours de l'année scolaire **l'intérêt du MDI est renouvelé** :

- par des variantes choisies par l'enseignant
- par une complexification des champs langagiers au fur et à mesure des apprentissages des élèves.

5.4.2 Les formes de MDI sont **centrées** sur :

- l'interaction élèves-élèves et enseignant-élèves ;
- la co-construction des apprentissages (savoirs, savoir-faire, savoir-être)
- des questions-réponses mettant en jeu les connaissances et représentations des élèves à partir des exercices corrigés.

Schématiquement, deux formes peuvent être résumées ainsi :

Forme 1	Forme 2
<ul style="list-style-type: none"> • Lecture de la compétence, de l'objectif d'apprentissage et de l'énoncé de l'exercice par les organisateurs du MDI ou un élève • Lecture de l'exercice écrit au tableau par l'un des organisateurs <p>Discussion à propos des réponses, validation par la classe et l'enseignant (exemples, contre-exemples...), rappel des leçons en connexion.</p> <p>Axes possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les élèves posent aux organisateurs les questions liées à l'exercice (explicitations, règles, exemples, contre exemples, définitions...) • L'enseignant intervient si nécessaire, pose des questions qui font avancer le raisonnement, aide, reformule,... • Synthèse des apprentissages, remise en mémoire de ou des leçons connues ou récapitulation orale des découvertes par les élèves organisateurs, les élèves, l'enseignant <ul style="list-style-type: none"> • Durée environ : 5-10 mn par exercice (GS-CP) 10-15 mn par exercice (CM2) Au total, environ 15 mn en GS, CP, 20 à 30 mn maximum en CM, chaque jour 	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture de la compétence, de l'objectif d'apprentissage et de l'énoncé de l'exercice par les organisateurs du MDI ou un élève • Les organisateurs du MDI ont écrit au tableau l'essentiel de l'exercice. Ils font venir successivement les élèves volontaires qui complètent les réponses. <p>Discussion à propos des réponses, validation par la classe et l'enseignant (exemples, contre-exemples...), rappel des leçons en connexion.</p> <p>Axes possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les organisateurs mènent le jeu des questions-réponses avec la classe. • L'enseignant intervient si nécessaire, pose des questions qui font avancer le raisonnement, aide, reformule,... • Synthèse des apprentissages, remise en mémoire de ou des leçons connues ou récapitulation orale des découvertes par les élèves organisateurs, les élèves, l'enseignant <ul style="list-style-type: none"> • Durée environ : 5-10 mn par exercice (GS-CP) 10-15 mn par exercice (CM2) Au total, environ 15 mn en GS, CP, 20 à 30 mn maximum en CM, chaque jour

- Les élèves organisateurs apprennent progressivement :
 - à s'exprimer à voix haute, de façon compréhensible
 - à faire des phrases correctes, explicatives, longues, en utilisant un vocabulaire précis et des syntaxes adéquates.

5.4.3 En grande section de maternelle, le MDI a une durée réduite, les prises de paroles sont brèves et l'enseignant intervient assez souvent pour encourager l'expression langagière et les échanges. Les **référents** avec la consigne affichés constituent un point de comparaison avec les réalisations des volontaires qui présentent leur travail.

L'évaluation (code) est plutôt individuelle en dialogue avec l'enseignant pendant le PDT ou au cours du MDI. Elle porte sur les éléments visibles (« être capable de ... ») de la réalisation de la

consigne et les décalages par rapport à celle-ci. Elle est aussi un moment **d'encouragement**, d'apprentissage à faire autrement et de satisfaction pour l'élève.

5.4.4 Quelques observations en situation

- Pendant le MDI, les comportements des élèves sont très variés : de l'inquiétude à un excès de confiance ; de la timidité à une franche assurance ; d'une prise de parole hachée au jeu d'imitation (« jouer à la maîtresse ») et conduisent l'enseignant à réguler pour mieux apprendre aux élèves à se comporter face à la classe.
- Au début de la mise en place du MDI les prises de paroles, les syntaxes, les questions peuvent être limitées et répétitives. Petit à petit, l'enseignant donnant l'exemple, elles deviendront plus denses et plus précises.
- Lors du MDI, l'une des difficultés rencontrées peut être la lenteur d'expression des élèves. C'est normal. Encouragement, aide à la reformulation, à l'explicitation guidée par l'enseignant permettent de mener à bien progressivement la prise de parole plutôt que le style injonctif qui ne conduit pas forcément à accélérer le débit oral

5.5 La conclusion d'un MDI, la transition vers une leçon selon l'emploi du temps

- Des possibilités :
 - consulter individuellement le PDT afin de voir ce qui reste à faire
 - noter sur l'agenda ou le cahier de textes la ou les leçons à réviser en fonction du choix des exercices du lendemain
 - ranger son matériel, sa table
 - renseigner le tableau général des exercices réalisés, affiché en classe si l'enseignant a cette pratique
- Moment de détente : chants, relaxation, aller en récréation...

6 L'ENSEIGNANT ET L'ÉLÈVE, REFLEXION SUR LEURS RÔLES

6.1 Éléments d'appréciation sur la place de l'élève acteur de ses apprentissages

6.1.1 L'élève dans la construction de ses apprentissages :

Comment cette forme de différenciation permet à l'élève d'être impliqué de manière naturelle dans cette construction

- l'élève artisan :
 - l'organisation de la classe est discutée avec les enfants pour qu'ils comprennent qu'ils ne sont pas seulement exécutants mais artisans
 - les outils sont conçus en fonction des besoins (évolutifs) avec les élèves
- l'élève apprenant : il a conscience de ce qu'il apprend et que cela va lui servir, il mobilise son activité intellectuelle.

Par exemple, la **construction active des compétences** nécessite :

- l'identification de ce qu'il apprend ; « être capable de » et verbe d'action
- l'identification de ce qu'il sait
- l'identification de ce qu'il ne sait pas mais qu'il peut trouver dans les ressources de la classe ou cahiers, manuels...
- l'identification de ce qu'il faut encore apprendre (progressions par période scolaire de l'enseignant par exemple).

En résumé, **c'est mobiliser la conscience** dans l'acquisition des compétences.

- l'élève autonome : il fait des choix dans le cadre du PDT et du MDI (chronologie, organisation, participation...). Tout ce qui peut favoriser l'apprentissage de l'autonomie dans l'entrée dans les savoirs sera bénéfique plus tard au collège.

6.1.2 Les points stratégiques qui permettent cette implication

- compétences et objectifs : la connaissance et la conscience que les élèves ont de ce qu'ils vont apprendre pendant une période scolaire, une séquence ou une séance.
- les **apprentissages ciblés** et la prise de conscience par les élèves de la relation qu'ils vont construire avec ce qu'ils connaissent déjà (réseaux de connaissances)
- l'évaluation, qui n'est pas un mécanisme de contrôle terminal de la réussite ou de l'échec de chacun mais un processus continu d'observation des apprenants intégrant :
 - la conception et l'analyse du but poursuivi
 - la démarche adoptée
 - les obstacles rencontrés (obstacles à la compréhension, à la réalisation...)
 - le degré de réussite atteint
 - les savoirs intégrés
 - le chemin restant à parcourir pour dépasser les échecs momentanés ou les manques observés qui sont à construire (connaissances, notions, méthodes, techniques...).Notion de clairvoyance.
- le livret scolaire renseigné par l'élève dès le CP sous le contrôle de l'enseignant ; un document qui témoigne d'abord de ses réussites et s'inscrit dans la durée du cycle.
- l'organisation pédagogique du PDT et du MDI est construite avec les élèves (les formes, les outils d'aide - grilles d'organisation du MDI, fichiers auto-correctifs, aides dans la classe...)

6.1.3 Quels types d'exercices sont proposés dans le PDT :

- des supports **variés** concernant tous les champs disciplinaires
- mobilisant le réinvestissement, l'entraînement, la découverte, la recherche
- dans une évaluation critériée.

6.1.4 La leçon, en amont, en aval du PDT ? Quelle **articulation leçon - PDT** sur les deux semaines ?

- les premiers éléments sur lesquels la future leçon va se fonder peuvent être dégagés pendant le temps de recherche personnelle du PDT (fiche découverte)
- la formalisation peut avoir lieu pendant un moment institutionnalisé inscrit dans l'emploi du temps (séances ordinaires)
- la leçon a été faite avant et le temps de travail en autonomie du PDT permet d'évaluer la compréhension, l'apprentissage et la capacité à réinvestir les connaissances
- dans tous les cas l'élève peut sentir la nécessité de la leçon par ce **va et vient** entre le besoin et la possibilité qu'il a d'utiliser ses références (cahiers, manuels...).

Cela touche tant le versant du « métier d'élève » comme apprendre ses leçons – c'est un plus – que l'importance d'une organisation claire de ses outils – c'est aussi un plus de trouver vite l'information nécessaire à la réussite. Il y a là quelques éléments d'apprentissage de l'autonomie nécessaire plus tard en sixième.

6.2 Éléments d'appréciation sur les rôles de l'enseignant

- L'enseignant est l'**organisateur des situations d'apprentissage** que sont le PDT et le MDI et de leurs conditions de réalisation.

Le professeur des écoles définit :

- le cadre, les compétences et objectifs déjà établis dans la progression des apprentissages
- le PDT et MDI comme situation d'apprentissage ou d'évaluation personnalisée.
- L'enseignant intervient pour étayer, relancer, débloquer, orienter, solliciter ...
 - comment fait-il jouer le rapport de connaissances dans la progression des apprentissages ?
 - comment met-il en jeu le réinvestissement de la découverte ?
 - comment met-il en place et fait-il agir les interactions entre les élèves ?
 - comment favorise-t-il par ses questions les mises en réseaux (connaissances, références culturelles, points de méthode...)
- Les séances (leçons) prévues à l'emploi du temps continuent d'être la **trame d'avancée des apprentissages** sur lesquelles se greffent les PDT. Les apports de toutes les méthodes d'enseignement choisies par le maître se complètent et s'équilibrent au bénéfice de chaque élève.

6.3 Questionnement des enseignants pour la mise en place du PDT du MDI et début de réponse

6.3.1 La durée d'un PDT est de deux semaines. En deça, les élèves n'ont pas le temps de s'approprier toutes les données.

Au delà de deux semaines la lassitude apparaît. L'expérience montre qu'il faut mieux réduire le contenu d'un PDT que de donner un délai d'exécution supplémentaire.

Dans la différenciation pédagogique simultanée, PDT et MDI s'inscrivent dans la durée (une année scolaire, un cycle de trois ans) et la variété des situations d'exercices proposées.

6.3.2 Le contenu du PDT fait intervenir :

- les champs disciplinaires
- la pluridisciplinarité
- l'interdisciplinarité
- les liens culturels (littérature, arts visuels)

- les mises en réseaux de connaissances qui figurent dans les dispositifs d'apprentissage de la progression par période scolaire
- les degrés d'exigence différents d'une même compétence ou d'un même objectif.

6.3.3 Les rythmes d'apprentissage des élèves sont variables. L'expérience montre que l'enseignant peut fixer dans le PDT le **nombre d'exercices** à réaliser par tous et les exercices pour les volontaires (ou les plus rapides). Il peut aussi, au cas par cas, décider avec les élèves concernés le nombre d'exercices à réaliser au minimum. Les élèves en difficulté sont alors davantage intégrés dans le cheminement partagé par toute la classe.

Les séances (leçons) continuent de comporter toutes les autres formes de différenciation pédagogique.

6.3.4 Les méthodes de travail individuel interviennent de façon logique dans des situations variées du PDT et du MDI

- Réaliser un exercice c'est d'abord identifier quelle leçon s'y rapporte (est-ce que je la sais ? où la retrouver ? comment la remettre en mémoire ? je peux la revoir la veille à la maison...)
- Les grilles méthodologiques d'organisation du MDI font intervenir les **composantes d'une attitude individuelle** : parler en public de façon à être compris, écrire lisiblement au tableau, dialoguer, accepter les erreurs et les dédramatiser, construire une ou deux phrases de synthèse par oral et/ou écrit (phrase récapitulative)

6.3.5 **L'évaluation continue** est inscrite dans le PDT par l'enseignant.

Il peut prévoir trois ou quatre PDT avec des compétences et objectifs identiques et d'autres qui varient d'un PDT à l'autre, gérées en évaluation continue (note, code, report dans le livret scolaire) après auto évaluation de l'élève (1, 2, 3, 4).

6.3.6 **Des essais qui se sont révélés moins porteurs** que le PDT et le MDI pendant quinze jours

- le PDT certains jours, s'apparente davantage à un programme d'entraînement pour les élèves
- le PDT pendant deux semaines suivi d' « une semaine de remédiation-révision ».

Cette organisation n'est pas nécessaire puisque chaque PDT tient compte de l'analyse du précédent par l'enseignant. La différenciation par le niveau des exercices proposés prend en compte des difficultés rencontrées par les élèves. L'enseignant adapte ses niveaux d'exigences et intervient par petits groupes auprès des élèves qui en ont besoin. Il ne s'agit ni de « remédiation » ni de « soutien » mais de « travail » simplement.

- le PDT sans le MDI... c'est-à-dire sans l'essentiel pour l'élève : pouvoir confronter ses démarches d'apprentissages, ses représentations dans une situation sécurisée par l'enseignant sans crainte de jugement de valeur (cf 5).
- Le PDT et MDI quelques semaines dans l'année qui ne permet pas des apprentissages suivis et régulés en phase avec les progressions par période scolaire du professeur des écoles.

6.4 Poursuivre des mises en œuvre en classe et analyser les pratiques professionnelles : la dynamique de la réflexion

Les enseignants qui souhaitent faire part de leur expérimentation en classe et proposer des outils de différenciation pédagogique simultanée concernant le PDT et le MDI peuvent contacter les membres de l'équipe d'inspection. Les échanges et la réflexivité sur les pratiques pédagogiques, alliés aux informations de la recherche, sont constitutives de la démarche professionnelle de l'enseignant. A suivre...

7 RESSOURCES DOCUMENTAIRES

7.1 Des textes-repères, des auteurs qui proposent leur approche parmi d'autres après DE LANDSHEERE Gilbert et Viviane, HAMELINE Daniel, LEGRAND Louis et DE PERETTI André.

- DE VECCHI Gérard, Aider les élèves à apprendre, Hachette 1992, réédition 2000.
- DE VECCHI Gérard, Faire construire des savoirs, Hachette 1996, réédition.
- MEIRIEU Philippe, Apprendre oui... mais comment, ESF, 1992, réédition.
- MEIRIEU Philippe, Différencier la pédagogie, pourquoi ? comment ? CRDP de Lyon, 1998.
- MEIRIEU Philippe, L'école mode d'emploi, ESF, 1985, réédition.
- METTOUDI Chantal, YAICHE A, Travailler par cycle en français, en mathématiques de la PS au CM2, Hachette 2003.
- PRZESMYCKI Halina, La pédagogie différenciée, Hachette 1991, réédition 2004.
- GUICHENUY Robert, Elèves actif, élèves acteurs, CRDP Amiens, 2001.
- ZAKHARTCHOUK Jean Michel, Au risque de la pédagogie différenciée, INRP, 2001.
- Cahiers pédagogiques, La pédagogie différenciée, octobre-novembre 1997. (Un numéro ancien : décembre 1985).
- Pédagogie différenciée, revue Pratiques n° 53, mars 1987.
- La pédagogie différenciée, Revue Les amis de Sèvres, 1985, 1986.
- Site internet de Philippe MEIRIEU
<http://www.meirieu.com>

7.2 La construction des concepts à l'école élémentaire

- BARTH Britt Mari, L'apprentissage de l'abstraction, Retz, 1999, réédition 2002.
- BARTH Britt Mari, Le savoir en construction, Retz, 1993, réédition.

7.3 Quelques mots clés autour de la différenciation pédagogique

- apprentissage de l'autonomie
- construction des apprentissages
- définition des objectifs pédagogiques
- image de soi
- médiation
- métacognition
- relation d'aide
- rôles de l'élève
- situation d'apprentissage
- tutorat
- Programme Personnalisé de Réussite Educative (P.P.R.E.)

8 CONCEPTION, REALISATION

Conception : Annie COURTEAUX I.E.N.

Réalisation : Equipe de circonscription de Périgueux II, Annie COURTEAUX ; Christine LOSEILLE, secrétaire ; Gérard PARADE, animateur TICE ; Mireille VALLIER, conseillère pédagogique.

Nous remercions vivement les enseignants qui font vivre dans leur classe cette forme de différenciation pédagogique simultanée en y apportant leurs talents professionnels de pédagogues, notamment,

Marie-Suzanne, Françoise, Mireille, Jean-Pierre, Bernard, Nadia, Guy, Marie-Pierre, Anise, Marie-Noëlle, Fatéma, Razia, Youssouf, Josée, Sylviane, Liliane, Aline, Raymond, Marie-Thérèse, Marie-Chantal, Geneviève, Dominique, Franck, Didier, Pascale, Isabelle, Gérard, Sophie, Gaëlle, Karine, Stéphanie, Edith, Claire, Philippe, Stéphanie, Françoise, Karine, Firoza, Mireille, Elise, Simone, Jeanne-Marie, Chantal, Roland, Georges, Nadia, Gilbert, Françoise, François, Mirella, Christian, Martine, Catherine, Nicole, Christian, Brigitte, Jean-Marie, Cyril, Michelle, Gérard, Alexandra, Franck, Jean-Pierre, Marie-Françoise,...

Au fil des années, leur réflexion constructive, leur persévérance dans la mise en œuvre de pratiques novatrices et leur bienveillance à ouvrir leurs classes ont permis cette description des savoirs professionnels que d'autres poursuivront, chacun avec sa propre personnalité.

A suivre...

Dépôt légal S.G.D.L. janvier 2007.

Droit de reproduction interdit sans mention des réalisateurs.